



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

LUNDI, le 02 décembre 2024 à compter de 19h00
À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

❖ ORDRE DU JOUR ❖

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 04 novembre 2024.
4. Correspondances. A- Opération Nez-Rouge
B- Déjeune-Don École secondaire des Grandes-Rivières
C- St-Vincent de Paul de St-Eugène-d'Argentenay
D- Optimum
5. Comptes payés de novembre 2024.
6. Adoption du règlement 231-2024 afin de déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2025.
7. Adoption du calendrier des séances régulières du conseil 2025.
8. Règlement numéro 230-2024 modifiant le règlement numéro 204-2022 concernant sur la gestion contractuelle.
9. Demande de dérogation mineure- Abris d'auto et terrasse- Martine Gauthier.
10. Adoption d'un règlement 229-2024 concernant la composition du conseil municipal.
11. Autorisation au procureur de la Municipalité de signer les constats d'infraction adressés à la Cour municipale commune de la Ville de Dolbeau-Mistassini.
12. Avis de motion projet de règlement numéro 232-2024 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.
13. Varia : _____

14. Période de question.
15. Levée de l'assemblée.